

CR réunion commission école du 15 mai 2024 .

Présents : Catherine Gros, Bertrand Siettel, Joël Allier, Dominique Balzano, Marie-nicole Garrivier
Excusé : Pascal Muzart

Ordre du jour :

Tarifs cantine 2024/2025 et mise en place de la tarification à 1 euro.

Règlement cantine et garderie

Organisation des garderies

Proposition nouveaux horaires pause méridienne

Préparation déménagement

Organisation « vide école »

Prix aux CM2

Divers

A partir de la rentrée la tarification sociale sera mise en place, donc une grille de tarifs dépendants du QF des familles est nécessaire.

Proposition à valider par le conseil municipal

QF < 1000 Tarification à 1 euro permettant de recevoir une aide de l'état de 3 euros

1001 < QF < 1200 3,65 euros

1201 < QF < 1500 3,80 euros

1501 < QF 4 euros

Un courrier sera adressé aux parents avant la fin de l'année scolaire expliquant la tarification sociale et les différentes tranches qui sont nécessaires. A noter : celle-ci sera applicable jusqu'en 2027 pour le moment. Elle ne pourra s'appliquer que sur présentation régulière d'une attestation du QF de la famille et de son numéro d'allocataire. Sinon le tarif maximum sera appliqué soit 4 euros.

On va regarder s'il n'y a pas un moyen pour les parents d'inscrire leur(s) enfant(s) en ligne, ainsi la comptabilité pourrait en être simplifiée. Renaison possède un portail famille pour gérer cela.

Règlements cantine et garderie restent les mêmes.

Les garderies du matin et du soir seront faites au réfectoire le temps des travaux, nous informerons famille rurale qui ne fournira plus que 2 animateurs , un de 16h30 à 18h l'autre de 16h30 à 18h30 assurant le ménage de 18h15 à 18h 30 . Sachant que de 16h30 à 18h15 une employée sera également présente.

Sur la demande des enseignantes et sur le constat que les enfants sont plus attentifs le matin , il a été demandé que le temps méridien soit modifié, sans changer l'amplitude du temps scolaire 8h30 16h30 ni la durée de classe. Soit 11h45 à 13h45 au lieu de 11h30 13h30.

Le personnel de la cantine n'y voit aucune objection.

Un questionnaire a été adressé aux parents à la demande de la municipalité : 65 familles ont répondu sur 88 que compte l'école. 55 familles y sont favorables, 7 défavorables et 2 sans opinion. Apparaît le problème de la sieste des petits.

Lors du dernier conseil d'école les animateurs de FR souhaiteraient faire un essai sur une semaine en juin.

Dans un premier temps voir avec l'inspectrice si cela est possible .Voir avec les personnes concernées.

Il est peut-être envisageable de mettre les petits à la sieste avant l'heure de la rentrée de l'après-midi (vers 13h30) .

Préparation du déménagement . Une toilette adulte va être installée à la place de 2 petites dans la classe en bois et fermée pour les élèves plus grands. Devis demandé à M.Granger.

Les enseignantes ne se sont pas encore positionnées sur l'attribution des classes celle-ci ne pourra se faire qu'une fois la répartition des différents niveaux.

Un vide école est envisagé le 8 juin tout le mobilier ne servant plus ainsi que divers objets entreposés dans le grenier le l'école seront en vente . Le profit de cette journée sera au bénéfice des équipements de la nouvelle école.

Contactez le Comité des fêtes qui fait une manifestation ce Week-end.

Le prix pour les CM2 est reconduit à 40 euros à prendre chez Ballansat.

Un bon achat de 10 euros au Tabazar sera donné à chacune des jeunes filles qui ont lu les noms au monument aux morts le 8 mai.

Divers

L'approvisionnement de la cantine répond aux normes de la loi égalim.

18,8 % en produits bio notamment tous les légumes et les fruits

8,35 % en produits labellisés

26,5 % en produits locaux dont la viande.

Mme l'inspectrice a reçu notre demande pour avoir des enseignants supplémentaires pour aider au déménagement le 4 et 5 juillet. A suivre.